



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 10 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le dix septembre à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

**PRESENTS :** MM CURETTI - FAGUET - FOURES - VERNHES - MMES BATUT - COLIN - DURIS - FADDI - FRANCES - KAZIMIERCZAK - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BARBERA - BATTUT - BONNET - COLOMBIER - GALZIN - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VIALA B. - VICENTE.

**N° 2019/91**

**Objet : Marchés publics : Centre Technique - Avenants n°1 aux marchés de travaux conclus avec les entreprises SARL BAGES ESTADIEU et EURL RONCO MENUISERIE**

Vu la délibération n°2018/67 en date du 26 juin 2018 relative à l'attribution des marchés de travaux pour le projet de réhabilitation des locaux existants et d'extension des services techniques à Lautrec,

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée de l'avancée du projet et rappelle que ce projet a dégagé une marge financière suite à l'ouverture des marchés. Pour cela, il est proposé d'apporter des améliorations au projet initial et notamment au niveau du lot menuiseries extérieures en réalisant quelques adaptations sur le matériel existant et le lot plomberie avec la pose d'un plan de travail dans le nouveau réfectoire.

Après avoir tenu compte de ces deux avenants, Monsieur le Président précise ensuite que ce projet présente encore une marge financière de 13 % par rapport au projet initial.

Monsieur le Président précise que ces travaux supplémentaires nécessitent d'approuver des avenants, comme détaillés ci-dessous :

Entreprises	Montant Marché (€ HT)	Avenant 1 (€ HT)	Nouveau Montant (€ HT)
Lot 3 : Menuiseries extérieures EURL RONCO MENUISERIE	37.000,00	+ 2.808,67	39.808,67
Lot 8 : Plomberie SARL BAGES ESTADIEU	23.000,00	+ 1.069,00	24.069,00

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

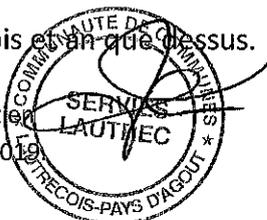
- approuve les avenants n°1 aux marchés de travaux du projet de réhabilitation des locaux existants et d'extension des services techniques de la CCLPA à Lautrec, conclus avec les entreprises EURL RONCO MENUISERIE et la SARL BAGES ESTADIEU, comme détaillés ci-dessus,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2019.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Sous-Préfecture le 13 septembre 2019



Le Président,  
Raymond GARDELLE

